



# Section **BMX**

## FICHE D'INSCRIPTION 2017-2018

### **LE PILOTE**

NOM : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Adresse email : .....  
Adresse : .....  
Code postal / Ville : .....  
Téléphone : .....

### **RESPONSABLES LEGAUX (si mineur) / PERSONNE À CONTACTER (en cas de problème)**

Père / tuteur légal : .....  
Profession : .....  
Téléphone : .....  
Adresse email : .....

Mère : .....  
Profession : .....  
Téléphone : .....  
Adresse email : .....

Personne à Contacter en cas de problème : .....

### **INFORMATION SÉCURITÉ SOCIALE**

Je soussigné .....,

Autorise les responsables du Club à prendre toutes les mesures rendues nécessaires pour faire soigner dans l'urgence mon enfant.

En adhérant à la section BMX, j'autorise la diffusion de photo ou vidéo du pilote :

## **AUTORISATION PARENTALE (-18ans) ATTESTATION (+18ans)**

Je soussigné(e) (représentant légal pour les mineurs) : .....

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur (club) et celui des installations BMX et Trial de la Ville de Digne.

J'autorise sous ma totale responsabilité, mon enfant.....

Dont je suis le responsable légal, à pratiquer le BMX ou le Trial.

*Je fournis une copie de mon assurance protection Responsabilité Civile ainsi qu'un Certificat Médical de moins d'un an pour la pratique du cyclisme (BMX, Trial et VTT)*

*La licence FFC est vivement conseillée par le Club. Si vous ne la contractez pas, merci de nous fournir l'Individuelle Accidents.*

*En tout état de cause, le pilote doit posséder <une Licence FFC> ou <Individuelle Accident>, une Assurance Responsabilité Civile, ainsi qu'un certificat médical pour pratiquer lors des séances VTT RANDO 04.*

Le vélo (BMX) est en parfait état de marche. (un frein minimum).

Les membres du bureau, bénévoles ou encadrants ne sont pas tenus pour responsables du comportement du pilote. La sécurité de chacun doit être respectée.

L'équipement obligatoire sera porté à chaque séance. Les parents sont responsables de fournir celui-ci.

Le prêt de matériel ne concerne que la séance d'essai du 13 janvier 2018.

Je déclare ne retenir aucune charge de responsabilité contre l'association VTT Rando 04 en cas de sinistre corporel ou matériel.

Fait à : .....

Signature (parents pour les mineurs

Le .....

précédée de la mention « lu et approuvé »

### **Joindre impérativement :**

- La Fiche d'inscription et Le Règlement Intérieur section BMX ci-joint signé.
- Assurance RC
- Une Demande de licence FFC ou une Assurance Individuel Accident.
- Le Règlement à l'ordre du VTT RANDO 04.
- Certificat médical OBLIGATOIRE et datant de moins de 3 mois avec la mention: « apte à la pratique du Vélo (BMX, Trail et VTT) y compris en compétition »

Association loi 1901, VTT Rando 04, 14 Rue du Pradas, 04000 Digne les Bains

N° SIRET 41142230600026 - [www.vttrando04.com](http://www.vttrando04.com) - [vttrando04@gmail.com](mailto:vttrando04@gmail.com)

Tel : 06 38 65 54 04



# REGLEMENT INTERIEUR

## Section BMX

Le VTT RANDO 04 est une association loi 1901. L'adhésion de chacun de ses membres au règlement intérieur est une des conditions nécessaires à son bon fonctionnement.

### LES OBJECTIFS

Les moniteurs brevetés fixent des objectifs relatifs aux groupes formés, ainsi qu'individuellement : entre l'initiation et le perfectionnement du BMX.

### LA PARTICIPATION FINANCIERE

**1. La Cotisation au BMX est de 100 euros pour la période de janvier à juin 2018 :**

**2. La Licence :**

**La licence est vivement conseillée. 50 € sur l'année civile pour les jeunes, jusqu'à cadets.**

Et vous donne principalement droit de participer aux compétitions organisées par la FFC.

### ASSURANCE

La Responsabilité Civile (RC) personnelle des pilotes est obligatoire.

L'Individuel Accident est obligatoire (si pas de licence FFC).

La souscription d'une licence FFC, vous couvre en Individuel Accident par la licence FFC aux conditions décrites à la souscription de cette licence.

**Le minimum exigé, en JANVIER 2018, est :**

1. Une responsabilité civile (qui couvre l'obligation de réparer les dommages faits à autrui)
2. Une Licence FFC ou Une Individuel Accident (Assurance garantie accident de la vie qui couvre vos dommages, c'est à dire certains frais médicaux et surtout un dédommagement en cas d'invalidité suite à accident)
3. Certificat médical OBLIGATOIRE et datant de moins de 3 mois avec la mention: « apte à la pratique du Vélo (BMX, Trail et VTT) y compris en compétition »
4. La Fiche d'inscription et Le Règlement Signé

# INSCRIPTION VTT Rando 04 Section BMX

L'inscription annuelle au VTT RANDO 04 est faite tous les ans en début de période scolaire, auprès des responsables du Club.

Le pilote ne pourra intégrer un groupe d'entraînement qu'à condition :

- d'avoir retourné l'ensemble des documents demandés dans la fiche d'inscription,
- d'avoir acquitté sa cotisation.

## HORAIRES

Le VTT Rando 04 BMX accueille les participants pour les entraînements les samedis matin de 9h30 à 12h30 des périodes scolaires, suivant des séances de 1h30 établie en fonction des niveaux des pilotes. Ces horaires peuvent être soumis à des variations saisonnières prenant en compte les variations de température. Les changements sont annoncés par S M S .

Tout départ prématuré du site doit être expressément signalé aux professionnels encadrant la séance qui ne peuvent être tenus responsables des pilotes quittant le terrain pendant l'entraînement.

En dehors de ces horaires le club ne peut être tenu responsable de votre pratique et vous devez respecter le règlement municipal de la piste.

## EQUIPEMENTS INDIVIDUELS

Les participants aux activités du VTT RANDO 04 devront être équipés d'un vélo en état correct de fonctionnement. Le BMX étant une activité sportive à risques, **il est obligatoire d'être muni des éléments de protection minimum imposés par la FFC:**

**Gants longs, casque intégral, vêtements résistants (pas de lycra) recouvrant l'intégralité de la peau (maillot manches longues, pantalon long recouvrant les chevilles, chaussures fermées).**

Les protections rigides des membres et du corps sont facultatives mais vivement conseillées: (protège-tibias, genouillères, coudières et protections du torse et du dos)

Le VTT RANDO 04 décline toute responsabilité quant à l'état et à la qualité de ce matériel personnel. En aucune manière, la responsabilité du club pourra être engagée en cas de perte ou de vol de ce matériel.

L'entretien du vélo est à la charge des pilotes.

## ENTRETIEN DU SITE et PARKING

Le nettoyage ou balayage du site sera effectué de manière succincte quand cela sera nécessaire pour les entraînements par les participants présents pour permettre une pratique de la discipline dans les conditions optimales de sécurité. Il sera demandé aux membres et aux parents de participer occasionnellement aux travaux d'entretien.

L'accès au site se fait obligatoirement par l'entrée côté du lotissement « rue des amoureux ».

**Le stationnement des voitures se fait néanmoins devant l'école des Augiers**

## DROIT à l'IMAGE sur un enfant mineur

Autorise VTT RANDO 04, à photographier ou faire photographier sans rémunération d'aucune sorte, mon enfant mineur et à exploiter son image et son nom dans le cadre de l'opération du club par VTT RANDO 04.

En conséquence de quoi et conformément, aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, j'autorise VTT RANDO 04 à reproduire et communiquer au public les photographies prises.

Je garantis que mon enfant n'est pas lié par un contrat d'exclusivité relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

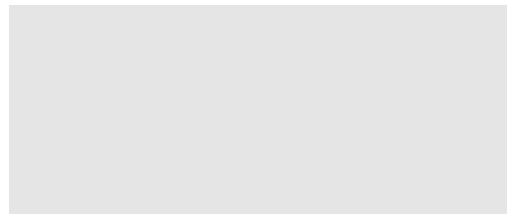
## DIVERS

Pour le bon fonctionnement du Club, il est indispensable que le pilote arrive à l'heure aux entraînements sans quoi il s'expose à un défaut d'échauffement qui pourrait lui être préjudiciable.

Pour nous contacter vous disposez de :

- notre adresse email : [vttrando04@gmail.com](mailto:vttrando04@gmail.com)
- de notre numéro de téléphone (après 17 h 00 uniquement) : 06 38 65 54 04
- de la boîte aux lettres 14 rue du pradas, 04000 Digne les bains

Enfin, il est rappelé aux parents qu'ils ne doivent en rien perturber les cours de l'entraîneur.



**Signature du PILOTE**

